



Donner aux enfants une voix pour la paix dans le monde

Contexte : 35 ans de la Convention relative aux droits de l'enfant dans un contexte de conflit mondial

Alors que nous célébrons le 35e anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant le 20 novembre 2024, nous nous souvenons que des millions d'enfants continuent de souffrir des effets dévastateurs des conflits armés. Dans les zones de guerre, les enfants sont confrontés à des épreuves inimaginables : déplacement, perte de famille et traumatismes physiques et émotionnels.

Dans les régions exemptes de conflits, les enfants ne sont pas à l'abri des répercussions de ces conflits. Les nouvelles de la guerre et de la violence dans le monde provoquent une profonde détresse émotionnelle, les enfants exprimant des sentiments de peur, d'anxiété et de frustration. Alors que le monde est confronté à des conflits plus fréquents et plus intenses, le bien-être des enfants reste menacé, directement et indirectement.

SOS Villages d'Enfants s'attaque aux méfaits des conflits

Grâce à sa présence mondiale, **SOS Villages d'Enfants** agit et s'efforce de remédier aux dommages quotidiens infligés aux enfants par les conflits. Nous entendons les voix des enfants qui vivent dans des zones de guerre et dans des zones pacifiques, tous affectés par l'instabilité mondiale. Ils veulent être entendus et il est de notre responsabilité d'amplifier leur voix.

C'est pourquoi nous avons lancé « **Stomping for peace** » (**Taper des pieds pour la paix**), une campagne mondiale qui permet aux enfants d'exprimer leur désir de paix et de sécurité. Nous croyons à l'importance de la participation des enfants et à la nécessité d'écouter leur voix dans leur propre langue.

Qu'est-ce que « Stomping for peace » (Taper des pieds pour la paix) ?

Stomping for peace (Taper des pieds pour la paix) est une campagne internationale, actuellement développée dans 38 pays et avec la participation d'enfants, dans laquelle les enfants se rassemblent pour faire entendre leur voix en tapant littéralement du pied pour la paix. Par cet acte, ils exigent que des mesures soient prises pour protéger leurs droits, en particulier dans les zones de conflit.

Le 20 novembre 2024, nous transmettrons leur message unifié aux Nations unies à New York, appelant les décideurs à faire respecter **l'article 38, l'article 6** (droit à la vie, à la survie et au développement) et **l'article 19** (protection contre la violence, les mauvais traitements et l'abandon) de la Convention relative aux droits de l'enfant, qui mettent l'accent sur la protection des enfants dans les conflits armés, la prévention de la violence et la création d'environnements sûrs dans lesquels les enfants peuvent s'épanouir.

Notre objectif : faire en sorte que les gouvernements écoutent, apprennent et AGISSENT.

Notre mission est simple : faire en sorte que la voix des enfants soit entendue par ceux qui ont le pouvoir de faire changer les choses. Nous voulons que les gouvernements **écoutent, apprennent et AGISSENT**. En écoutant vraiment les enfants, les décideurs politiques peuvent découvrir des solutions innovantes qu'ils n'auraient peut-être pas envisagées, enracinées dans les perspectives uniques et les expériences vécues des plus jeunes membres de la société. Grâce à ce mouvement, nous souhaitons unir la société dans la recherche de la paix dont les enfants ont besoin et qu'ils méritent.